

Lettre de vœux des professeurs de philosophie à Madame la Ministre

Madame la Ministre,

Vous n'êtes pas sans connaître la situation préoccupante dans laquelle se trouve l'enseignement de la philosophie en séries technologiques, depuis la mise en place de la réforme du lycée de 2010. En effet, la suppression de la grille horaire nationale faisant obligation de dédoubler une partie de l'horaire consacré à cet enseignement, place élèves et enseignants, dans une situation des plus inquiétantes, alors même que chacun reconnaît la nécessité de développer « l'esprit critique » et « l'exercice réfléchi du jugement » de nos élèves.

En janvier 2015, une consigne ministérielle adressée aux recteurs, reconnaissait une « importance particulière » au « travail en groupes à effectifs réduits », compte tenu « de la singularité de la philosophie » et « des besoins spécifiques » des élèves des séries technologiques. Si nous partageons cette analyse, nous regrettons que ce texte n'ait pas un caractère plus contraignant.

Aussi, nous vous demandons solennellement de consolider la démarche initiée il y a deux ans, en donnant à cette consigne du 15 janvier la force juridique qui lui fait encore défaut, réaffirmant par la même occasion le caractère obligatoire de cet horaire en classe dédoublée .

En cette période propice aux vœux, permettez-nous de formuler celui de vous voir confirmer votre attachement aux conditions d'un enseignement pérenne de la philosophie, alors même que nous avons tous le devoir urgent de le défendre avec la plus grande détermination.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.